



91

La Mairie de la commune de Saint
Santin-Cantalès, soussigné,

certifie que le sieur Pierre-Firmin-
Gustave Lacassagne, propriétaire et commerçant
en Espagne, mais domicilié de droit au
chef lieu de notre commune de St. Santin, canton
de Languedoc, et de bonne vie et mœurs,
qu'il jouit d'une réputation parfaite et que
rien ne s'oppose à ce qu'il lui soit décerné
un passeport pour aller en Espagne au lieu de
Colmenar-Viejo (province de Madrid) où
se trouve le siège de son commerce. —

Il certifie en outre que rien ne saurait
s'opposer au départ du jeune Jean Frédéric
Lacassagne, mineur âgé de quinze ans que son
père se propose d'envoyer en Espagne avec
lui.

Fait en la mairie de St. Santin Cantalès
le 14 septembre 1875.



Le Maire
Deboyrol

PIÈCES DÉPOSÉES
RECEVÉES
Mairie de Saint-Santin
1875